

Les Planchettes, le 18 février 2025

Enlèvement du passage pour piétons

Nous informons la population planchottière que la commune va prochainement supprimer le passage pour piétons au centre du village, suite au préavis positif du Service des ponts et chaussées.

En effet compte tenu de la charge de trafic faible et des non-conformités notamment quant à ces zones d'approche qui ne sont pas situées hors de toute circulation automobile, de l'absence de signalisations verticales et de l'extinction de l'éclairage public ; les traversées piétonnes non prioritaires qui en résulteront ne seront pas plus dangereuses qu'avec ce passage pour piétons marqué au sol.

La commune procédera au fraisage du marquage courant mai 2025.

LE CONSEIL COMMUNAL

